FEDIL

Publikation - 09/06/2026

VACANCES SCOLAIRES 2026-2029

Zusammenfassung / Inhalte

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- **Année scolaire 2026/2027**
- **Année scolaire 2027/2028**
- **Année scolaire 2028/2029**

DEUTSCH-LUXEMBURGISCHES SCHENGEN-LYZEUM PERL

- **Année scolaire 2026/2027**
- **Année scolaire 2027/2028**
- **Année scolaire 2028/2029**

Le calendrier des vacances et congés scolaires pour les années scolaires 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029 a été fixé par le règlement grand-ducal du 3 juin 2026.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le début et la fin de l'année scolaire et les calendriers des vacances et congés scolaires au **Grand-Duché de Luxembourg** sont fixés comme suit :

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Pour l'année scolaire 2026/2027, l'année débute le mardi 15 septembre 2026 et finit le jeudi 15 juillet 2027. Le calendrier est le suivant :

a) le congé de la Toussaint commence le samedi 31 octobre 2026 et finit le dimanche 8 novembre 2026 ;

b) les vacances de Noël commencent le samedi 19 décembre 2026 et finissent le dimanche 3 janvier 2027 ;

c) le congé de Carnaval commence le samedi 6 février 2027 et finit le dimanche 14 février 2027 ;

d) les vacances de Pâques commencent le samedi 27 mars 2027 et finissent le dimanche 11 avril 2027 ;

e) jour férié légal : samedi 1er mai 2027 ;

f) jour férié légal pour l'Ascension : jeudi 6 mai 2027 ;

g) jour férié légal de la Journée de l'Europe : dimanche 9 mai 2027 ;

h) jour férié légal le lundi de Pentecôte : lundi 17 mai 2027 ;

i) le congé de la Pentecôte commence le samedi 29 mai 2027 et finit le dimanche 6 juin 2027 ;

j) jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc : mercredi 23 juin 2027 ;

k) les vacances d'été commencent le vendredi 16 juillet 2027 et finissent le mardi 14 septembre 2027.

ANNÉE SCOLAIRE 2027/2028

Pour l'année scolaire 2027/2028, l'année débute le mercredi 15 septembre 2027 et finit le vendredi 14 juillet 2028. Le calendrier est le suivant :

a) le congé de la Toussaint commence le samedi 30 octobre 2027 et finit le dimanche 7 novembre 2027 ;

b) les classes de l'enseignement fondamental chôment le lundi 6 décembre 2027, jour de la fête de Saint-Nicolas ;

c) les vacances de Noël commencent le samedi 18 décembre 2027 et finissent le dimanche 2 janvier 2028 ;

d) le congé de Carnaval commence le samedi 12 février 2028 et finit le dimanche 20 février 2028 ;

e) les vacances de Pâques commencent le samedi 1er avril 2028 et finissent le dimanche 16 avril 2028 ;

f) jour férié légal le lundi de Pâques : lundi 17 avril 2028 ;

g) jour férié légal : lundi 1er mai 2028 ;

h) jour férié légal de la Journée de l'Europe : mardi 9 mai 2028 ;

i) jour férié légal pour l'Ascension : jeudi 25 mai 2028 ;

j) le congé de la Pentecôte commence le samedi 27 mai 2028 et finit le dimanche 4 juin 2028 ;

k) jour férié légal le lundi de Pentecôte : lundi 5 juin 2028 ;

l) jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-

Duc : vendredi 23 juin 2028 ;

m) les vacances d'été commencent le samedi 15 juillet 2028 et finissent le jeudi 14 septembre 2028.

ANNÉE SCOLAIRE 2028/2029

Pour l'année scolaire 2028/2029, l'année débute le vendredi 15 septembre 2028 et finit le vendredi 13 juillet 2029. Le calendrier est le suivant :

a) le congé de la Toussaint commence le samedi 28 octobre 2028 et finit le dimanche 5 novembre 2028 ;

b) les classes de l'enseignement fondamental chôment le mercredi 6 décembre 2028, jour de la fête de Saint-Nicolas ;

c) les vacances de Noël commencent le samedi 16 décembre 2028 et finissent le dimanche 31 décembre 2028 ;

d) jour férié légal le Jour de l'an : lundi 1er janvier 2029 ;

e) le congé de Carnaval commence le samedi 10 février 2029 et finit le dimanche 18 février 2029 ;

f) les vacances de Pâques commencent le samedi 31 mars 2029 et finissent le dimanche 15 avril 2029 ;

g) jour férié légal : mardi 1er mai 2029 ;

h) jour férié légal de la Journée de l'Europe : mercredi 9 mai 2029 ;

i) jour férié légal pour l'Ascension : jeudi 10 mai 2029 ;

j) le congé de la Pentecôte commence le samedi 19 mai 2029 et finit le dimanche 27 mai 2029 ;

k) jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc : samedi 23 juin 2029 ;

l) les vacances d'été commencent le samedi 14 juillet 2029 et finissent le dimanche 16 septembre 2029.

DEUTSCH-LUXEMBURGISCHES SCHENGEN-LYZEUM PERL

La date de début et de fin de l'année scolaire et les calendriers des vacances et congés scolaires au **« Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl »** sont fixés comme suit :

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Pour l'année scolaire 2026/2027, l'année débute le lundi 31 août 2026 et finit le vendredi 9 juillet 2027. Le calendrier est le suivant :

a) le congé de la Toussaint commence le samedi 10 octobre 2026 et finit le dimanche 18 octobre 2026 ;

b) les vacances de Noël commencent le samedi 19 décembre 2026 et finissent le

dimanche 3 janvier 2027 ;

c) le congé de Carnaval commence le samedi 6 février 2027 et finit le dimanche 14 février 2027 ;

d) jour de congé pour vendredi saint : vendredi 26 mars 2027 ;

e) les vacances de Pâques commencent le samedi 27 mars 2027 et finissent le dimanche 11 avril 2027 ;

f) jour de congé pour l'Ascension : jeudi 6 mai 2027 ;

g) jour de congé pour le lundi de Pentecôte : lundi 17 mai 2027 ;

h) jour de congé pour la Fête-Dieu : jeudi 27 mai 2027 ;

i) jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc : mercredi 23 juin 2027 ;

j) les vacances d'été commencent le samedi 10 juillet 2027 et finissent le dimanche 29 août 2027.

ANNÉE SCOLAIRE 2027/2028

Pour l'année scolaire 2026/2027, l'année débute le lundi 30 août 2027 et finit le vendredi 14 juillet 2028. Le calendrier est le suivant :

a) le congé de la Toussaint commence le samedi 9 octobre 2027 et finit le dimanche 17 octobre 2027 ;

b) jour de congé pour la Toussaint : lundi 1er novembre 2027 ;

c) les vacances de Noël commencent le samedi 18 décembre 2027 et finissent le dimanche 2 janvier 2028 ;

d) le congé de Carnaval commence le samedi 12 février 2028 et finit le dimanche 20 février 2028 ;

e) les vacances de Pâques commencent le samedi 8 avril 2028 et finissent le dimanche 23 avril 2028 ;

f) jour férié légal : lundi 1er mai 2028 ;

g) jour férié légal de la Journée de l'Europe : mardi 9 mai 2028 ;

h) jour de congé pour l'Ascension : jeudi 25 mai 2028 ;

i) jour de congé pour lundi de Pentecôte : lundi 5 juin 2028 ;

j) jour de congé pour la Fête-Dieu : jeudi 15 juin 2028 ;

k) jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc : vendredi 23 juin 2028 ;

l) les vacances d'été commencent le samedi 15 juillet 2028 et finissent le dimanche 3 septembre 2028.

ANNÉE SCOLAIRE 2028/2029

Pour l'année scolaire 2028/2029, l'année débute le lundi 4 septembre 2028 et finit le vendredi 13 juillet 2029. Le calendrier est le suivant :

a) le congé de la Toussaint commence le samedi 14 octobre 2028 et finit le dimanche 22 octobre 2028 ;

b) jour de congé pour la Toussaint : mercredi 1 novembre 2028 ;

c) les vacances de Noël commencent le samedi 16 décembre 2028 et finissent le dimanche 31 décembre 2028 ;

d) jour férié légal le Jour de l'an : lundi 1er janvier 2029 ;

e) le congé de Carnaval commence le samedi 10 février 2029 et finit le dimanche 18 février 2029 ;

f) les vacances de Pâques commencent le samedi 24 mars 2029 et finissent le dimanche 8 avril 2029 ;

g) jour férié légal : mardi 1er mai 2029 ;

h) jour férié légal de la Journée de l'Europe : mercredi 9 mai 2029 ;

i) jour de congé pour l'Ascension : jeudi 10 mai 2029 ;

j) le congé de la Pentecôte commence le samedi 19 mai 2029 et finit le dimanche 27 mai 2029 ;

k) jour de congé pour la Fête-Dieu : jeudi 31 mai 2029 ;

l) les vacances d'été commencent le samedi 14 juillet 2029 et finissent le dimanche 2 septembre 2029.